

Les formations en Activité Physique Adaptée

L'Activité Physique Adaptée est l'une des cinq filières de formation proposées par les UFR STAPS¹. Créée voici 35 ans (la première licence a été ouverte à Montpellier en 1982), cette filière regroupe à l'heure actuelle 20% des étudiants inscrits en Licence STAPS. Elle s'appuie sur des travaux de recherche pluridisciplinaire, spécifiques, développés dans les laboratoires STAPS.

La licence en Activité Physique Adaptée-Santé (APA-S) forme des enseignants en Activité Physique Adaptée (EAPA), dont la fonction est la prise en charge de personnes ayant des besoins spécifiques (personnes handicapées, malades chroniques, en difficulté sociale, personnes âgées). La spécificité des enseignants en APA est d'utiliser les activités physiques, en les adaptant à la pathologie ou aux besoins des personnes qui lui sont confiées, à fins de réhabilitation ou de prévention. Les EAPA interviennent dans des établissements ou services des secteurs sanitaire, social et médico-social, en articulation avec d'autres professionnels de la santé, de l'éducation ou du développement social. Le Code du Sport reconnaît les diplômés STAPS en APA-S comme des intervenants qualifiés pour encadrer ces activités et les adapter à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical des patients.

Il est possible de poursuivre sa formation par un master APA-S. Le professionnel titulaire du master APA-S a vocation à mettre en place et coordonner des projets d'intervention en Activité Physique Adaptée au sein des établissements ou organismes pour lesquels il travaille, assumant ainsi un niveau de responsabilité plus élevé.

Les formations en Activité Physique Adaptée sont proposées dans de nombreux UFR et Départements STAPS². Cette année près de 2000 étudiants sont formés en APA-S au niveau Licence, et plus de 500 au niveau Master. Leur formation articule des enseignements en physiopathologie, physiologie de l'exercice, biomécanique, psychologie, sociologie, méthodologie de projet, éducation thérapeutique, pratique et didactique de l'Activité Physique Adaptée, analyse des politiques publiques, méthodologie de évaluation, management des ressources humaines...et des stages de longue durée dans des établissements de soin qui leur permettent de travailler au sein des équipes soignantes.

Les bénéfices de l'Activité Physique Adaptée et sa place dans le parcours de soin sont dorénavant pleinement reconnus. La conférence des doyens de médecine et la conférence des doyens de STAPS ont signé en 2012 une convention qui définit le rôle et la place de l'activité physique et sportive, en prévention comme dans le parcours de soins, et envisage la formation des futurs médecins à la prescription de l'Activité Physique Adaptée. Les professionnels de ce secteur se sont regroupés au sein de la

¹ Les formations en STAPS sont structurées en cinq filières : Activité Physique Adaptée et Santé, Education et Motricité, Entraînement Sportif, Management du Sport, et Ergonomie du Sport et Performance Motrice.

² Pour localiser les formations APA-S, voir le site de la C3D : <http://www.c3d-staps.org/carte.htm>

Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée (SFP-APA)³. Cette société a récemment produit un document de synthèse sur Décivant les missions, les lieux d'exercice et les compétences des EAPA (Barbin et al., 2015).

L'importance de l'Activité Physique Adaptée a été récemment renforcé par la Loi Santé, votée le 27 novembre 2015, qui stipule que : « Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et aux risques médicaux du patient ». Il s'agit d'une évolution importante pour la prise en compte des compétences spécifiques et originales développées par les étudiants STAPS issues des formations en Activité Physique Adaptée.

Didier Delignières
Président de la Conférence des Directeurs et Doyens de STAPS
Directeur de l'UFR STAPS de Montpellier

Barbin JM, Camy J, Communal D, Fodimbi M, Perrin C, Vergnault, M. (2015). Référentiel d'activité et de compétences de l'Enseignant en Activité Physique Adaptée. Société Française des Professionnels en Activité Physique Adaptée. Paris. <http://www.sfp-apa.fr/actualites/les-articles/referentiel-metier-enseignant-apa.html>

³ Pour plus de renseignements, on pourra consulter le site de la SFP-APA : <http://www.sfp-apa.fr/>